

**Procès verbal d'assemblée générale de l'Association
« GELATINE – SAVEURS CULTURELLES ET CULINAIRES »
en date du 13 janvier 2024**

L'an deux mil vingt quatre, le 13 janvier à 18 heures

Les personnes suivantes se sont réunies en assemblée générale, sur convocation en date du 5 décembre 2023.

Sont présentes :

- Eve COLLAS présidente
- Michèle HARANG vice-présidente
- Catherine CASTET trésorière
- Fabienne CORTYL MARCOU trésorière adjointe
- Marie-Claude MOLINIER secrétaire

Eve COLLAS est désignée pour en assurer la présidence et une secrétaire de séance est également nommée en la personne de Catherine CASTET

Les points suivants sont inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- bilan d'activité de l'année 2023
- bilan financier de l'année 2023
- constitution du bureau 2024
- projets 2024
- cotisation

BILAN D'ACTIVITE

L'association GELATINE compte 23 familles adhérentes à fin 2023 (7 cotisants à la Journée des arts 2022 et 16 à l'AG 2023).

En 2023, l'Association a organisé quelques événements, mais moins que ceux projetés lors de la dernière AG, principalement en raison de l'indisponibilité de la salle des fêtes.

Il y a eu :

- Le concert de la violoncelliste Bertille Arrué dans notre église, le 16 avril 2023.
- Une randonnée de découverte faune et flore avec Jacques Périno, le 22 avril 2023.
- Le concours d'épouvantails : en septembre 2023, 34 épouvantails ont été imaginés et placés dans le village et les hameaux de la commune. Les votants, au nombre de 152, ont élu 3 lauréats au cours de la journée des arts, avec remise de lots.
- La journée des arts : le 30 septembre, dans les locaux de l'école en raison de l'indisponibilité de la salle des fêtes, cette manifestation a connu un vif succès, avec le concours de 13 exposants locaux et d'accordéonistes amateurs « Pour le plaisir », qui ont animé bénévolement le temps de l'apéritif.

- Le chocolat et le vin chauds le 1er décembre 2023, offerts par GELATINE à tous les habitants, lors de la vente des sapins de Noël organisée par l'APE. A cette occasion Carole Machillot a présenté ses créations de décoration de Noël, qui ont eu du succès. Cette manifestation a connu un vif succès : les parents et les habitants n'ont pas hésité à braver la pluie pour venir nous saluer et profiter de ce moment de convivialité avant les fêtes. Le bilan est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

BILAN FINANCIER

LES RECETTES 2023 : 658,77 €, dont :

- 400 € de subvention de la mairie
- 225€ d'adhésions
- 33,77 € de contribution des participants aux événements

LES DEPENSES 2023 : 556,99 €, dont :

- 73 € d'assurance Macif
- 24 € de frais de tenue de compte Crédit Mutuel
- 459,99 € d'achats pour organisation et animation des événements (dont 269 € journée des arts)

Soit un résultat positif 101,78 € pour l'année 2023.

Le report à nouveau positif de 2022 étant de 737,04 €,

La trésorerie de l'association s'élève à 838,82 € au 1^{er} janvier 2023.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

Pour l'année 2024, l'association proposant encore cette année des événements à l'ensemble du village, une subvention de 400 € sera demandée à la mairie.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Conformément aux statuts, les membres actuels du Bureau de l'association présentent leur démission.

Aucun membre de l'assemblée ne se portant candidat, les membres sortants se portent à nouveau candidats pour les mêmes postes qu'en 2023.

Eve COLLAS : Présidente

Michèle HARANG : Vice-Présidente

Catherine CASTET : Trésorière

Fabienne CORTYL MARCOU : Trésorière adjointe

Marie-Claude MOLINIER : Secrétaire

L'Assemblée élit les membres du Bureau pour une durée d'une année, le poste de secrétaire adjoint reste vacant.

PROJETS 2024

A ce jour, les membres du Bureau proposent les activités suivantes pour l'année 2024 :

- Le DIMANCHE 4 FEVRIER après-midi : un atelier brasserie réservé aux adhérents. Limité à 8 personnes dans un premier temps, mais possibilité de renouveler l'atelier s'il y a plus de demande. 10€ par participant adhérent, 12€ pour les non adhérents.
- Le VENDREDI 1^{er} MARS : Soirée Prévert, ouverte à tous. 5€ par spectateur. Coût du spectacle 400€.
- Le SAMEDI 16 MARS après-midi : un atelier pâtisserie, réservé aux adhérents. Christophe SEGUIN vous apprendra à confectionner un entremets de Pâques. Durée 3 heures. Coût 24€ par personne. Vous partirez avec votre entremets, accompagné d'une mouna et d'un nid de pâques en chocolat blanc. L'association prendra à sa charge une partie du coût individuel.
- Le DIMANCHE 2 JUIN : participation à la Fête de la Nature, en étroite collaboration avec d'autres associations du village. GELATINE envisage de proposer un atelier découverte olfactive et/ou un memory sur les arbres ou encore un atelier de confection de salades avec des produits du jardin tels que fleurs... pour agrémenter et colorer les salades.
- Le 20 JUIN : visite SUR LES PAS DES PASTELIERS à Toulouse, sur le thème du Pastel, à 10h30. 10/12 € par personne, selon le nombre .
- Le SAMEDI 28 SEPTEMBRE : la journée des Arts 2024
- SEPTEMBRE 2024 : le concours de décoration du village. Le thème reste à définir, mais ce pourrait être « un conte dans mon jardin », c'est-à-dire un personnage ou un héros ou une mise en scène de conte.
- Le 23 NOVEMBRE 2024 : soirée vin nouveau et châtaignes, réservée aux adhérents, avec partage d'assiettes... animé par Jonathan.
- DECEMBRE 2024 : Le chocolat et le vin chauds, à l'occasion de la vente des sapins de Noël organisée par l'Association des Parents d'Élèves.
- L'association Gélatine continuera à transmettre par mail à chaque adhérent les sorties ou spectacles dont elle a connaissance et qui lui paraissent intéressants.

L'Assemblée n'ayant pas d'autres suggestions, elle approuve les projets.

COTISATION

L'objet de l'association GELATINE, tel que défini dans les statuts, est de favoriser la convivialité autour de rencontres et d'évènements culturels et/ou culinaires.

Ces évènements s'adressent soit aux seuls adhérents, soit à l'ensemble des habitants.

La cotisation versée par les adhérents permet la participation à des activités telles que les ateliers et sorties moyennant toutefois une participation financière de chacun, qui varie en fonction du coût de l'activité. En effet, l'association prend toujours une partie de la charge, mais ne peut pas en assumer la totalité. Nous espérons cette année proposer 4 évènements réservés aux adhérents.

D'autres manifestations sont ouvertes à tous les habitants soit moyennant une participation financière (concert, spectacle), soit sont gratuites, telle que la Journée des Arts et le vin chaud.

Les cotisations des adhérents et la subvention de la mairie permettent ainsi à l'association d'organiser des évènements susceptibles d'intéresser l'ensemble des habitants, qu'ils soient adhérents ou non, et de créer du lien.

Le bureau propose de maintenir le montant de l'adhésion 2024 à 15 € et demandera une subvention de 400€.

L'Assemblée approuve le montant de la cotisation à 15€.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

Fait à Roquesérière, le 13 janvier 2024

Eve COLLAS

Catherine CASTET